

**2018/2022**

LYCÉE ET COLLÈGE JULES VERNE



1, rue du Général Meusnier 44042 NANTES cedex 1  
Tél. : 02 40 12 27 12

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## Lycée et Collège Jules Verne

## **AXE 1**

# **LA PRISE EN COMPTE DU DECROCHAGE SCOLAIRE, LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES EN DIFFICULTE OU A BESOINS SPECIFIQUES**

### **Constat :**

L'axe 1 est en lien avec les objectifs de solidarité « ne laisser personne au bord du chemin », de réussite « garantir à chaque élève sa propre réussite », d'insertion « construire pour chacun sa place dans la société » et de coopération « travailler ensemble à la réussite de tous » déclinés dans le projet académique 2018/2022.

L'hétérogénéité s'accroît au fil du temps au collège Jules Verne. Celle-ci est marquée principalement par des résultats mitigés au DNB qui contrastent avec un taux important de mentions. Si le lycée Jules Verne laisse apparaître peu de difficultés sociales et de bons résultats aux examens, il reste des points à surmonter pour l'ensemble de l'établissement, qui proviennent :

- D'une difficulté à prendre en compte quelques élèves ne bénéficiant pas d'un contexte culturel et économique favorable ou qui peinent à entrer dans le moule scolaire.
- D'une forme de stratégie d'évitement de l'évaluation par certains élèves pour avoir les meilleurs résultats possibles, essentiellement au lycée.
- D'un décrochage parfois lié à des défauts d'orientation ou des orientations par défaut (difficultés pour certains d'abstraction, de conceptualisation ...)
- Pour le lycée, d'une certaine pression qui pèse sur les élèves ou que les élèves s'imposent et qui révèle souvent un mal être, des « burn out » pour certains (le taux de passages à l'infirmerie sur ce point est important).

## **Objectif 1 / Travailler ensemble :**

- ✚ Travailler en équipe : pédagogiques, disciplinaires, accompagnement personnalisé, T.P.E., dispositif des élèves intellectuellement précoces, et harmoniser les pratiques disciplinaires et inter-disciplinaires. Partager les pratiques mises en place pour lutter contre le décrochage scolaire au sein de toute la communauté scolaire.
- ✚ Echanger les informations permettant d'assurer le suivi des élèves entre tous les acteurs de la communauté scolaire.
- ✚ Optimiser les moyens d'information pour communiquer sur les élèves.
- ✚ Favoriser de manière régulière les temps de concertation, d'harmonisation et d'action commune.

## **Objectif 2 / Favoriser la prise en charge individuelle :**

- ✚ Chaque élève doit comprendre le sens donné à son évaluation, juste reflet de son travail et de ses aptitudes.
- ✚ Poursuivre les engagements dans le cadre de l'innovation pédagogique.
- ✚ Faire connaître les initiatives des élèves (affichage, publications, actions culturelles ...). Mettre en valeur les compétences repérées. Encourager l'engagement des élèves dans leur travail mais aussi dans leur vie dans l'établissement.
- ✚ Poursuivre les travaux de repérage engagés par la cellule de veille (repérage des difficultés et recherche des solutions), en lien avec les équipes.
- ✚ Poursuivre les actions liées à l'accompagnement éducatif, l'accompagnement personnalisé, le dispositif « devoirs faits », les « points relais » (ex : point relais lettres).
- ✚ S'emparer des Projets d'Accueil Individualisés (P.A.I.) pour accompagner l'élève dans ses difficultés.
- ✚ Individualiser les parcours (stages, classe relais, emploi du temps aménagé pour un renforcement dans certaines matières, ...).
- ✚ Accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation (parcours sup, 3<sup>ème</sup> prépa-pro ou enseignement général, technologique ou professionnel).
- ✚ Permettre le tutorat d'élèves en difficulté (par d'autres élèves, des adultes référents, ...). Favoriser l'entraide et lutter contre les positions individualistes. Construire des parrainages de la part d'élèves de classes supérieures.
- ✚ Utiliser dès que nécessaire l'heure de vie de classe pour prévenir les difficultés.

- ✚ Organiser, quand cela est possible, la récupération des contrôles non réalisés par les élèves.

### **Objectif 3 / S'ouvrir sur l'extérieur :**

- ✚ Développer les passerelles et les partenariats avec les autres établissements scolaires, les associations. Valoriser la voie technologique et professionnelle. S'engager dans des forums liés à l'orientation. Faciliter les mini stages et les visites d'autres établissements.
- ✚ Faciliter les occasions de rencontre avec les familles.
- ✚ Développer la liaison école/collège et collège/lycée.
- ✚ Encourager les sorties et les voyages (en veillant à ce que tous puissent participer sans obstacle budgétaire ou social), en utilisant des leviers financiers (fonds sociaux, caisse de solidarité, ...)

## AXE 2

# L'éducation à la citoyenneté et la prévention des conduites à risques « Bien vivre ensemble »

### 1 constat :

« Bien vivre ensemble », c'est être citoyen, responsable, respectueux, faire preuve de civisme. De plus en plus de dégradations et d'incivilités sont constatées dans l'EPLE. Le cadre de vie détermine directement le comportement des élèves et le regard qu'ils portent sur leur établissement.

L'occupation massive de la rue à certains moments pose des problèmes de respect des riverains (problèmes sonores, d'encombrement de la voie de circulation, de propreté...). Un aménagement de la rue permettant d'assurer la sécurité des élèves et facilitant les relations avec les riverains est prévu pour la rentrée 2018.

De même, un aménagement des espaces extérieurs dans l'établissement est prévu avec un objectif : réduire le nombre de lycéens qui sortent dans la rue pendant les temps de pause.

C'est la notion d'irrespect dans et hors l'EPLE et la notion d'individualisme, de consumérisme qui ont suscité l'objectif « bien vivre ensemble », le but étant le réinvestissement du lycée par les lycéens et la permanence de la sensibilisation à l'amélioration des temps de vie et du cadre de vie.

Le sentiment d'appartenance, non pas à l'EPLE, mais au code JV est fort et déstabilisant.

Il y a des incidences sur certaines scolarités (du mépris a, parfois et marginalement, été ressenti par quelques élèves nouvellement arrivés qui ont pu éprouver des difficultés à être acceptés par les « Julesverniens » (insistance des représentants de parents sur les problématiques liées à l'intégration).

Il n'y a pas vraiment de problème dans les groupes constitués mais plutôt dans la gestion de l'individualité.

Les règles de vie de la cité scolaire sont respectées par le plus grand nombre mais une différence se fait sentir entre la connaissance du RI et son application (par les élèves et aussi les parents).

Le problème de la ponctualité en cours est à surmonter et il est nécessaire d'enrayer l'accroissement des retards d'élèves. Des questions se posent sur la tolérance de ces retards et les mauvaises habitudes qui peuvent s'installer dans les comportements de certains élèves. Il devient nécessaire de plus individualiser ce phénomène dans sa gestion.

Constat est fait aussi du rajeunissement des conduites à risques mais paradoxe car l'intégration passe souvent par des conduites à risques (ex du tabagisme dans la rue aux récréations, alcoolisation les

week-ends, consommation banalisée de produits stupéfiants,...). C'est une thématique qui préoccupe le CESC, notamment au regard de la loi Evin.

Des temps forts dans la vie de l'EPL sont des marqueurs du sentiment d'appartenance même si leur succès est à relativiser. Il s'agit du « café branché », action de solidarité et du festival « Jules et ces Arts » élaboré par et pour les élèves.

## **2 Plan d'action :**

- ➔ Continuer de valoriser les instances de participation (Conseils d'Administration, Conseil de la Vie Lycéenne, Maison des Lycéens, FSE...) et favoriser les prises de responsabilité au sein de ces instances.
- ➔ Développer les semaines de l'engagement lycéen pour mieux sensibiliser les élèves à s'investir dans la vie de leur établissement.
- ➔ Pérenniser les actions proposées par le Conseil de la Vie Lycéenne., la Maison Des Lycéens et le Conseil de la Vie Collégienne. Favoriser la participation du plus grand nombre pour développer le sentiment d'appartenance. Sensibiliser à l'éco-responsabilité, le recyclage et lutter contre le gaspillage.
- ➔ Mieux utiliser les heures de vie de classe en exploitant les possibilités offertes pour qu'elles prennent tout leur sens. faire une veille accrue sur les nouveaux élèves dans le cadre de ces heures de vie de classe et de l'accompagnement personnalisé, par exemple, qui sont des moments importants pour l'intégration des élèves en privilégiant le développement de la compétence de l'expression orale.
- ➔ Reconstitution annuelle des actions de prévention comme le forum santé/citoyenneté en 2° ainsi que la semaine santé/citoyenneté en 4° + actions ponctuelles sur les autres niveaux, en lien avec le C.E.S.C..
- ➔ Maintenir l'objectif de former tous les élèves de 3° aux Premiers Secours Civiques niveau 1
- ➔ Impliquer plus de membres de la communauté éducative sur les actions menées.
- ➔ Sensibiliser les élèves en classe, avec les professeurs, dans les matières enseignées par des approches thématiques.
- ➔ Favoriser les activités intégrantes et enrichissantes qui permettent de développer l'empathie, l'écoute de l'autre et créer de la motivation pour bien vivre ensemble. Par l'entremise des instances où sont représentés les élèves, il faut faciliter l'accès à la culture, l'art, le sport, l'action humanitaire ou solidaire...
- ➔ Organiser du tutorat. Accompagner les plus jeunes par des élèves plus expérimentés. Le tutorat d'un élève par un autre est un vecteur important d'appropriation des règles de vie notamment mais aussi d'intégration, facilitée dans la cité scolaire par les liens qui se tissent. Cela permet aussi de mener une réflexion sur ses propres comportements.

### **3 moyens d'action :**

- ✚ Réunions régulières avec le CVC, le CVL ou la MDL pour donner encore plus la parole et renforcer l'esprit de concertation.
- ✚ Continuité, dans la forme, de la formation des délégués : avec des partenaires extérieurs (CEMEA ou FAL ou AROEVEN) sur une journée de séminaire de formation délégués du collège et la participation des délégués de 4° et 3° à la Rencontre Départementale annuelle des délégués et une formation à l'interne, pour les lycéens, assuré par le CPE et un(e) assistant(e) d'éducation suivie de visites institutionnelles (Conseil municipal, Région..., pour rencontrer les élus).
- ✚ Ouvrir plus facilement les heures de vie de classe en permettant à d'autres personnels d'animer ou d'intervenir (CPE, AED, agents...).
- ✚ Prévoir une enquête de climat scolaire.
- ✚ Individualiser davantage le problème des retards selon les élèves. Le principe est de ne pas les accepter, sauf situation exceptionnelle ou inhabituelle. En revanche, punir (voire sanctionner) les élèves dont les retards deviennent récurrents et sans motif légitime.
- ✚ Utiliser E-lyco pour signifier aux parents les manquements (en plus du carnet) pour aider à une meilleure appropriation du RI par les élèves et leurs parents. Se servir d'E-lyco aussi pour sensibiliser élèves et parents aux actions à mener. Mieux former et informer parents et élèves à l'utilisation des outils numériques.
- ✚ Organiser des débats en soirée en direction des parents et ou enseignants sur des thèmes comme l'usage d'internet, les réseaux sociaux, les dyslexies, les rythmes, le métier d'élève, ...).
- ✚ Prendre contact avec des associations locales pour proposer une offre aux élèves.
- ✚ Créer un guide commun pour les élèves tuteurs et les tutorés. Instaurer une veille pour le tutorat de certains élèves.
- ✚ Former les personnels sur les questions liées aux conduites à risques et au bien vivre ensemble.

Faire de la lutte contre le harcèlement et les discriminations un point essentiel du projet d'établissement : mettre à disposition la brochure de lutte contre le harcèlement à l'école, mettre en place un dispositif de type « sentinelles », participer à la journée de lutte contre le harcèlement et à celle « pour l'égalité des droits hommes-femmes », sensibiliser élèves et parents aux risques internet (et notamment au cyber-harcèlement).

## AXE 3

# L'établissement dans son environnement

Modalités de la communication entre les usagers de l'établissement

Et ouverture culturelle.

**Mettre en œuvre une véritable politique d'éducation culturelle consistant tant :**

- à encourager l'ouverture aux autres cultures (différents modes de vie et de pensée)
- qu'à différents modes d'expressions (art, technique, sport, langage)
- et qu'à produire un dialogue entre les disciplines dans le souci de la constitution d'un rapport réflexif aux savoirs.

Ceci en exploitant les possibilités offertes par le numérique (en particulier, les tablettes).

### **Objectif 1 / Développer le dialogue entre les savoirs**

→ **En favorisant le dialogue entre toutes les disciplines** grâce à des projets pluridisciplinaires qui peuvent être mis en œuvre en AP, dans les EDE et les TPE...

Dans ce cadre, par exemple :

- ✚ Proposer des interventions philosophiques en amont de la terminale et y préparant,
- ✚ proposer des voyages qui permettent de découvrir une ville sous des angles différents grâce à l'apport des disciplines littéraires, scientifiques, socio-économiques,
- ✚ favoriser des actions culturelles de proximité qui permettent aux élèves de mieux comprendre leur environnement : balades sociologiques, naturalistes, historiques, découverte du fonctionnement d'une cour d'assise, du patrimoine architectural local ...

→ **En menant des projets** d'éducation artistique et culturelle au collège, d'histoire des arts au lycée.

Dans ce cadre, par exemple :

- ✚ Exploiter l'analyse de spectacles ou d'œuvres sous un angle pluridisciplinaire (ex : à la fois littéraire et philosophique en TL),
- ✚ Travailler sur les correspondances entre histoire littéraire et histoire des arts (accentuer les pratiques de lecture analytique de l'image, favoriser le rapport



personnel des élèves aux œuvres artistiques notamment grâce à des visites guidées dans les musées,

- ✚ Former à l'utilisation de supports variés en lien avec les œuvres étudiées (réalisation de courts métrages, de vidéos, d'émissions de radio, ...)

→ **En poursuivant le dialogue entre l'établissement et des partenaires extérieurs, institutions et structures culturelles et associatives.**

Dans ce cadre :

- ✚ poursuivre la participation du lycée aux *Rencontres de Sophie*,
- ✚ poursuivre la participation aux projets culturels en lien avec le cinéma, le théâtre, l'opéra, pour le collège comme pour le lycée.
- ✚ poursuivre au *Festival des trois continents*,
- ✚ poursuivre les visites au tribunal de Nantes,
- ✚ poursuivre les visites de Musées, des ateliers aux archives municipales ou départementales,
- ✚ Mieux informer les parents et les élèves sur l'opportunité de souscrire un abonnement culturel (pass'culture et sport mis en place par la Région),
- ✚ Développer les liens du lycée avec le monde de l'entreprise (intervention de professionnels expliquant leur parcours, coopération avec les associations C'Génial, EPA, 100 000 entrepreneurs, visites et stages d'enseignants en entreprise, ...)

→ **En mettant en œuvre des moyens de communication.**

- ✚ Maintenir un espace numérique de partage des travaux d'élèves sur la base du volontariat et sous contrôle des professeurs,
- ✚ Maintenir un espace d'information (affichage annonçant les différentes manifestations culturelles, proposant des articles...), des écrans d'information pour relayer les actualités et autres informations utiles
- ✚ S'emparer du nouvel e-lyco, dès la rentrée 2018, pour permettre de partager des travaux collectifs ou individuels.

## **Objectif 2 / Développer les différents modes d'expression**

- En encourageant la créativité des élèves en soutenant, au sein de l'établissement, la pratique artistique grâce à l'option facultative arts-plastiques et aux différents ateliers artistiques (cinéma, théâtre, écriture - concours inter- établissement d'écriture de nouvelles...). En favorisant toutes les formes de restitution (affiches, dessins, scénettes de théâtre, performances...). Mais aussi en accompagnant les élèves dans l'organisation de projets.
- En encourageant la pratique sportive et corporelle (tournois interclasses).
- En développant l'apprentissage des langues :
  - ✚ Dès la 6<sup>ème</sup> : atelier de découverte de la LV2 espagnol ou chinois.

- ✚ développer les sections européennes anglaises et espagnoles ainsi que l'enseignement de la DNL dans diverses matières au lycée.
  - ✚ valoriser les acquisitions des élèves par l'obtention de diplômes linguistiques européens (Cambridge Exams Junior, DELE).
  - ✚ faciliter l'apprentissage d'une langue orientale : le chinois (au travers de la LV2 enseignée dès la classe de 5ème et d'une LV3 au lycée. Travailler sur la pertinence d'une section bilangue chinois dès la 6<sup>ème</sup>).
  - ✚ renforcer l'apprentissage linguistique par une politique de partenariats affirmée, donnant ainsi du sens à l'enseignement pratique : dispositif " accompagnement éducatif", échanges épistolaires des collégiens avec des pays étrangers (par exemple, au travers du dispositif académique "e-twinning"), appariement avec des établissements allemands, anglais, espagnols, chinois ou vers d'autres pays.
  - ✚ poursuivre les sorties privilégiant l'usage de langues : théâtre anglophone, festival de cinéma étranger.
  - ✚ maintenir l'apprentissage du latin en option facultative.
- ➔ En exploitant les possibilités offertes par le numérique en développant :
- ✚ utiliser des logiciels permettant de communiquer avec des classes étrangères,
  - ✚ utiliser des exercices numériques, interactifs
  - ✚ restituer des travaux via le blog de l'établissement,
  - ✚ recourir aux outils numériques dès qu'ils peuvent servir les apprentissages.

### **Objectif 3 / Développer l'ouverture aux autres cultures**

- ➔ En poursuivant l'organisation de voyages linguistiques et culturels à l'étranger.
- ➔ En faisant intervenir des personnes ressources extérieures à l'établissement : assistants de langues, parents d'élèves, associations humanitaires.
- ➔ En donnant du sens à l'histoire par l'illustration des faits au travers d'échanges, d'écrits, de rencontres avec des témoins, de visites et de voyages.
- ➔ en accueillant des jeunes étrangers pendant plusieurs mois dans le cadre d'échanges internationaux.
- ➔ En incitant les élèves à participer à des concours internationaux qui offrent des bourses d'étude (par exemple en Chine).
- ➔ En intégrant dans les classes, en collège notamment, des élèves allophones, moteurs d'une autre culture et d'une autre langue (en donnant, autant qu'il est possible, les moyens nécessaires pour les intégrer : tuteurs, formation FLE pour les enseignants volontaires, ...).
- ➔ En profitant de l'apport d'élèves riches d'une autre culture.

- En ouvrant les portes de l'établissement pour permettre qu'il y soit dispensé des cours de langue, (ex : Chinois en partenariat avec une association nantaise : "Atlantique Nantes Chine" ou espagnol avec l'association « France-Equateur»).

## Communication et développement des espaces numériques

### **Objectif n°1 / La plateforme numérique : outil de communication privilégié au sein de la communauté scolaire.**

#### **→ Améliorer le suivi de la scolarité des élèves par les différents intervenants:**

- ✚ Faciliter et accélérer la communication entre la Vie Scolaire et les Professeurs, en créant un espace partagé entre la Vie Scolaire, le Professeur Principal, la Psy-EN, l'infirmière au service d'une meilleure prise en charge des élèves.

*Exemples : information des PAI, PAP, prévention du décrochage ...*

- ✚ Maintenir à disposition des parents d'élèves l'emploi du temps, les notes, les absences des élèves, des moyens de communication avec les enseignants et l'équipe de direction.

*Exemples : prévention de l'absentéisme, suivi du travail à la maison ...*

#### **→ Diversifier les pratiques pédagogiques :**

- ✚ Consolider le parc informatique de l'établissement afin de pouvoir travailler régulièrement sur informatique,

- ✚ Préparer les élèves aux usages du numérique pour le futur.

#### **→ Mettre à disposition des élèves et de leurs parents des ressources supplémentaires :**

- ✚ Alimenter les rubriques pouvant constituer des ressources supplémentaires en termes de soutien scolaire, de conseils en orientation.

- ✚ Permettre aux élèves et à leurs parents de contacter les personnels via la messagerie pour trouver aide ou conseils, dans le respect d'une charte d'utilisation.

### **Objectif n°2 / La plateforme numérique doit être au service de l'amélioration des conditions de travail de tous les membres de la communauté scolaire.**

#### **→ Pour aider au mieux vivre ensemble :**

- ✚ Accompagner les élèves dans les bons usages et les informer sur les risques du numérique.

#### **→ Pour tenir compte des contraintes d'exercices du métier d'enseignant :**

- ✚ Accompagner les enseignants dans l'appropriation des services existants, afin de faire de l'outil un facilitateur du travail (formations internes).

### **Objectif n°3 / La plateforme numérique peut permettre de faire connaître la Cité scolaire.**

- ✚ Mettre en valeur des réalisations des élèves, occasion de reconnaissance du travail fait, et une source d'émulation, d'inspiration.
- ✚ Inciter, faciliter les contacts de nouveaux partenaires grâce à la mise en ligne des projets menés.
- ✚ Faire connaître l'établissement dans son quotidien, dans le cœur de son activité, c'est à dire sa mission d'enseignement.
- ✚ Rendre plus lisible donc plus compréhensible le fonctionnement de l'établissement au sein de l'institution.

## L'établissement et l'environnement

Lieux et constats	propositions
<b>Les abords de l'établissement</b> : mégots, déchets devant l'établissement.	Projets à construire (arts plastiques, technologie, CVL, CVC ...) pour imaginer des réceptacles artistiques et/ou pratiques pour les mégots. Sensibiliser les élèves dès la rentrée.
<b>Stationnement des élèves</b> en foule devant l'établissement, notamment pendant les récréations.	Réaménagement prévu de la rue du général Meusnier pour la rentrée 2018. Sécurisation des abords.
<b>Espaces de convivialité</b> trop peu nombreux pour les élèves.	Aménager des espaces. Réfléchir pour poursuivre leur optimisation.
<b>Serre bâtiment D</b> : fuites, humidité, relatif abandon.	Repenser l'usage et l'aménagement de la serre avec les élèves (CVL, CVC, projet interdisciplinaire ... ).
<b>Salle des professeurs</b> : manque de convivialité et de confort.	Mobilier, aménagement des espaces à repenser. Projet à construire.
<b>Pour l'établissement</b>	Mettre en place un projet environnemental. Sensibiliser les élèves aux questions liées à l'environnement. Développer les actions de solidarité (actions humanitaires ou humanistes)